

Cocolo

Le Cocolo de la Régie foncière se compose des membres suivants :

RAHMANI Halima	Artevelde
SKOCZEK Bogdan	Grand Place Bourse Lollepot Saint Géry
BOURGEOIS Sabine	Grand Place Bourse Lollepot Saint Géry
ARMAND Dorian Jean-Paul	Grand Place Bourse Lollepot Saint Géry
KURZAJEWSKI Yolande	Grétry Anspach
CALLEWAERT Louis (Président du Cocolo)	Grétry Anspach
NADI Mustapha	Haren - Laeken
CISSE Bakary	Haren - Laeken
CHAABANE Rafik	Haren - Laeken
DRESCIGH Jean	Jacquemain A. Max Laeken
NICOLAS Jean-Marc	Jacquemain A. Max Laeken
MUYLAERT Anne-Marie	Jacquemain A. Max Laeken
DIAB Fatiha	Marolles
DIALLO El Hadj Oumar	Neder-Over-Heembeek
NIYIZIYOBIVA Elam	Neder-Over-Heembeek
BERTOLDO Luc	Notre-Dame-aux-Neiges

Dans certains quartiers, il n'y a pas de représentant du Cocolo car aucun candidat ne s'y est présenté ou qu'aucun des candidats ne respectait les conditions prévues dans le règlement.

Vous pouvez néanmoins toujours vous adresser au Président du Cocolo : Monsieur Louis Callewaert.

Les membres du Cocolo sont vos représentants et qu'ils sont compétents pour:

1. Emettre des avis soit à la demande de la Régie, soit d'initiative ;
2. Organiser ou collaborer à des activités d'animation (fête de quartier, des opérations de propreté, des actions de gestions participative des espaces communs, l'accueil de nouveaux locataires, l'élaboration du journal de la Régie, etc);
3. Informer et en particulier :
 - Rapporter aux locataires les activités du CoCoLo, les projets de la Régie, etc ;
 - Permettre aux locataires de communiquer leurs préoccupations.